

# Elaborer vos contrats de travail en toute sécurité dans une perspective RSE

Maitriser les principales clés du droit du travail pour recruter et fidéliser les talents dans votre entreprise.

## Objectifs

- Distinguer les différentes étapes d'un process de recrutement d'un salarié, depuis l'identification du besoin jusqu'aux formalités liées à l'embauche
- Exécuter / créer une relation de travail durable
- Rompre un contrat de travail dans le respect de la réglementation en vigueur

## Méthodes et moyens

### Pédagogie :

- Formation 100 % à distance
- Leçons e-learning
- L'apprenant réalise la formation à son rythme

### Evaluation :

- Quiz

### Tarif

150 €

Nets de taxes (exonéré de TVA). Possibilité de prise en charge totale ou partielle sous conditions\*.

### Durée

5 heures en e-learning



### Prérequis

Aucun

### Publics

Chef d'entreprise, conjoint-collaborateurs et salariés



Attestation de stage au terme de la formation

## Les dates

Site	Contact Conseillère Formation	1 <sup>er</sup> semestre	2 <sup>ème</sup> semestre
<b>E-learning</b>	CHIKRI Samira schikri@cma-moselle.fr 03 87 87 00 11	Inscriptions ouvertes toute l'année	

\* Contactez votre conseillère formation pour plus d'information sur les possibilités de prise en charge.



## Programme

### LE BESOIN EN RECRUTEMENT

- Le salariat
  - Les conditions du salariat
  - La relation contractuelle
- Les typologies de contrats
  - CDI
  - CDD
  - Contrat d'apprentissage
  - Contrat de professionnalisation

### LA BONNE RELATION DE TRAVAIL

- Créer une bonne relation de travail
  - La rémunération à l'embauche
  - La santé et la sécurité
  - La durée de travail
  - Les congés et jours fériés
- Préserver une bonne relation de travail
  - La RSE
  - La rémunération
  - La santé et sécurité
  - La durée du travail
  - La modification du contrat de travail
  - L'évolution du salarié dans l'entreprise
  - Les sanctions

### LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL

- La rupture du CDI
- La rupture du CDD
- La rupture anticipée du contrat d'apprentissage
- La rupture anticipée du contrat de professionnalisation



## Inscriptions

- Réception du bulletin d'inscription au plus tard **quatre** semaines avant le démarrage de la formation.



## Accessibilité

- Nous consulter concernant les conditions d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap.